

CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

LE 27 MARS 2025

PRÉPARÉ PAR:



MONTRÉAL

**CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS**  
**ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES**  
**LE 27 MARS 2025**

**RAPPORT DES SCRUTATEURS SUR LES PRÉSENCES À L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le Président,

Nous, les scrutateurs soussignés de Services aux investisseurs Computershare Inc., désirons vous confirmer qu'il y a au moins 52 actionnaires et/ou détenteurs de procurations présents à cette assemblée, représentant en personne ou par procuration 4,312,428 actions, soit 2.97% des 145,439,554 actions émises et en circulation de la société CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS



---

**Martine Gauthier**  
Scrutatrice



---

**Teresa DeLuca**  
Scrutatrice

Les nombres que fournit Computershare à titre de scrutateur représentent les résultats de notre compilation des procurations que les actionnaires inscrits nous ont retournées et, si Computershare a fait parvenir des formulaires d'instructions de vote (des « FIV ») directement aux propriétaires véritables non opposés (les « PVNO ») au nom de l'émetteur, les FIV que les PVNO nous ont retournés directement, le tout combiné aux rapports cumulatifs sur le vote des propriétaires véritables qui ont été compilés et fournis par un (des) tiers. Par conséquent, Computershare est uniquement responsable et garantit seulement l'exactitude de ses propres compilations de procurations et de FIV. Computershare ne garantit pas l'exactitude des rapports cumulatifs sur le vote des propriétaires véritables qui sont fournis par tout tiers et décline toute responsabilité à cet égard.

Si Computershare a fait parvenir des formulaires d'instructions de vote directement aux PVNO au nom de l'émetteur, cet envoi a été effectué à l'aide des fichiers électroniques que Computershare a reçus des intermédiaires ou de leurs mandataires. Quoique Computershare rapproche les données de ces fichiers à celles de la procuration générale 54-101F4 qui nous est remise en vertu de la Norme canadienne 54-101, il est possible que, dans certains cas, les positions des intermédiaires auprès de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée, à la date de référence de l'assemblée, contiennent un nombre insuffisant de titres pour justifier tous les titres figurant dans les fichiers en question. Dans ce cas, si l'écart ne peut pas être corrigé, les règles relatives au survote s'appliqueront, et ce, conformément aux directives du président de l'assemblée.

À la réception de tout rapport cumulatif sur les votes de propriétaires véritables qui est compilé et fourni par un (des) tiers, Computershare examine le nombre total des votes reçus pour chacun des intermédiaires et rapproche ce nombre à la position de l'intermédiaire figurant à la procuration générale ou procuration générale supplémentaire qu'elle a reçue. Si la position de l'intermédiaire est insuffisante et ne permet pas de compter l'ensemble des votes, Computershare pourra prendre des mesures pour remédier à la situation, bien qu'elle ne soit pas tenue de le faire. Si la situation n'est pas redressée, les règles relatives au survote s'appliqueront, et ce, conformément aux directives du président de l'assemblée.

Il est possible que, conformément aux directives du président de l'assemblée, nous ayons inclus dans nos rapports des renseignements sur les propriétaires véritables qui ont assisté à l'assemblée en personne et à l'égard desquels nous n'avons pu ni confirmer ni vérifier la propriété d'actions ou l'exercice des droits de vote afférents à leurs actions, mais qui ont pu fournir un document confirmant leur identité, tel qu'un FIV émis par un tiers. Dans ce cas, Computershare ne fait aucune représentation et n'offre aucune garantie quant à l'exactitude des nombres inclus par suite de la directive du président, et décline toute responsabilité relative à leur inclusion dans son Rapport du scrutateur.

**CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS**  
**ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES**  
**LE 27 MARS 2025**

**RAPPORT SUR LES PROCURATIONS**

RÉSOLUTION	NOMBRE D' ACTIONS					POURCENTAGE D' ACTIONS VOTÉES		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	INVALIDES	SANS VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Marinela Ermanora	3,327,586	0	877,723	3,762	0	79.13%	0.00%	20.87%
Shirley Marquis	2,947,855	0	1,257,454	3,762	0	70.10%	0.00%	29.90%
Gilles Mourette	2,727,938	0	1,477,371	3,762	0	64.87%	0.00%	35.13%
Pierre Béliveau	292,646	0	3,912,663	3,762	0	6.96%	0.00%	93.04%
André Campeau	201,499	0	4,003,810	3,762	0	4.79%	0.00%	95.21%
Julie Chagnon	877,837	0	3,327,472	3,762	0	20.87%	0.00%	79.13%
Marie-Christine Ferland	498,565	0	3,706,744	3,762	0	11.86%	0.00%	88.14%
Christian Gariépy	203,957	0	4,001,352	3,762	0	4.85%	0.00%	95.15%
Daniel Hannaburg	244,546	0	3,960,763	3,762	0	5.82%	0.00%	94.18%
Jean-Sébastien Jutras	213,558	0	3,991,751	3,762	0	5.08%	0.00%	94.92%
Jacqueline Khayat	254,147	0	3,951,162	3,762	0	6.04%	0.00%	93.96%
Hugues Marceau	87,737	0	4,117,572	3,762	0	2.09%	0.00%	97.91%
Eric Martel	228,018	0	3,977,291	3,762	0	5.42%	0.00%	94.58%
Stéphane Messier	181,629	0	4,023,680	3,762	0	4.32%	0.00%	95.68%
Jean-Louis Vaillancourt	119,047	0	4,086,262	3,762	0	2.83%	0.00%	97.17%
Nomination de l'auditeur indépendant	3,967,406	95,849	145,816	0	0	94.26%	2.28%	3.46%
Ratification du Règlement 2025-1, modifiant le Règlement intérieur de CRCDC	3,749,930	64,569	394,572	0	0	89.09%	1.53%	9.37%

**NOMBRE D' ACTIONNAIRES AYANT VOTÉ PAR PROCURATION:** 2,767  
**ACTIONS ÉMISES ET EN CIRCULATION :** 145,439,554  
**ACTIONS VOTÉES :** 4,209,071  
**% D' ACTIONS VOTÉES :** 2.89%

  
 MARTINE GAUTHIER  
 SCRUTATRICE

  
 TERESA DELUCA  
 SCRUTATRICE

**CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS**  
**ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES**  
**LE 27 MARS 2025**

**RAPPORT DES SCRUTATEURS**

<u>51</u>	ACTIONNAIRES PRÉSENTS, REPRÉSENTANT	<u>103,357</u>	ACTIONS
<u>2,767</u>	ACTIONNAIRES PAR PROCURATION, REPRÉSENTANT	<u>4,209,071</u>	ACTIONS
<u>2,818</u>	TOTAL DES ACTIONNAIRES, REPRÉSENTANT	<u>4,312,428</u>	ACTIONS

TOTAL DES ACTIONS ÉMISES ET EN CIRCULATION À  
 LA DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES : 145,439,554

POURCENTAGE DES ACTIONS EN CIRCULATION  
 REPRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE : 2.97 %



**MARTINE GAUTHIER**  
**SCRUTATRICE**



**TERESA DELUCA**  
**SCRUTATRICE**

Les nombres que fournit Computershare à titre de scrutateur représentent les résultats de notre compilation des procurations que les actionnaires inscrits nous ont retournées et, si Computershare a fait parvenir des formulaires d'instructions de vote (des « FIV ») directement aux propriétaires véritables non opposés (les « PVNO ») au nom de l'émetteur, les FIV que les PVNO nous ont retournés directement, le tout combiné aux rapports cumulatifs sur le vote des propriétaires véritables qui ont été compilés et fournis par un (des) tiers. Par conséquent, Computershare est uniquement responsable et garantit seulement l'exactitude de ses propres compilations de procurations et de FIV. Computershare ne garantit pas l'exactitude des rapports cumulatifs sur le vote des propriétaires véritables qui sont fournis par tout tiers et décline toute responsabilité à cet égard.

Si Computershare a fait parvenir des formulaires d'instructions de vote directement aux PVNO au nom de l'émetteur, cet envoi a été effectué à l'aide des fichiers électroniques que Computershare a reçus des intermédiaires ou de leurs mandataires. Quoique Computershare rapproche les données de ces fichiers à celles de la procuration générale 54-101F4 qui nous est remise en vertu de la Norme canadienne 54-101, il est possible que, dans certains cas, les positions des intermédiaires auprès de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée, à la date de référence de l'assemblée, contiennent un nombre insuffisant de titres pour justifier tous les titres figurant dans les fichiers en question. Dans ce cas, si l'écart ne peut pas être corrigé, les règles relatives au survote s'appliqueront, et ce, conformément aux directives du président de l'assemblée.

À la réception de tout rapport cumulatif sur les votes de propriétaires véritables qui est compilé et fourni par un (des) tiers, Computershare examine le nombre total des votes reçus pour chacun des intermédiaires et rapproche ce nombre à la position de l'intermédiaire figurant à la procuration générale ou procuration générale supplémentaire qu'elle a reçue. Si la position de l'intermédiaire est insuffisante et ne permet pas de compter l'ensemble des votes, Computershare pourra prendre des mesures pour remédier à la situation, bien qu'elle ne soit pas tenue de le faire. Si la situation n'est pas redressée, les règles relatives au survote s'appliqueront, et ce, conformément aux directives du président de l'assemblée.

Il est possible que, conformément aux directives du président de l'assemblée, nous ayons inclus dans nos rapports des renseignements sur les propriétaires véritables qui ont assisté à l'assemblée en personne et à l'égard desquels nous n'avons pu ni confirmer ni vérifier la propriété d'actions ou l'exercice des droits de vote afférents à leurs actions, mais qui ont pu fournir un document confirmant leur identité, tel qu'un FIV émis par un tiers. Dans ce cas, Computershare ne fait aucune représentation et n'offre aucune garantie quant à l'exactitude des nombres inclus par suite de la directive du président, et décline toute responsabilité relative à leur inclusion dans son Rapport du scrutateur.

**CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES LE 27 MARS 2025**  
**RAPPORT SUR LE RÉSULTAT DU SCRUTIN**

**RÉSOLUTION # 1**

**Élection des administrateurs**

Nous, les scrutateurs soussignés, faisons par les présentes rapport du résultat du scrutin relativement à la question ci-dessus comme suit :

<b>NOM</b>	<b>EN FAVEUR</b>	<b>%</b>
<b>Marinelle Ermacora</b>	<b>3,363,814</b>	<b>78.87%</b>
<b>Shirley Marquis</b>	<b>2,983,257</b>	<b>69.96%</b>
<b>Gilles Mourette</b>	<b>2,772,561</b>	<b>64.88%</b>
Pierre Béliveau	303,062	7.16%
André Campeau	202,010	4.78%
Julie Chagnon	885,401	20.91%
Marie-Christine Ferland	502,903	11.88%
Christian Gariépy	212,296	5.01%
Daniel Hannaburg	246,083	5.82%
Jean-Sébastien Jutras	223,672	5.28%
Jacqueline Khayat	254,410	6.02%
Hugues Marceau	87,737	2.07%
Eric Martel	228,426	5.40%
Stéphane Messier	181,629	4.29%
Jean-Louis Vaillancourt	119,047	2.82%

**LE RAPPORT DES SCRUTATEURS INDIQUE QUE LES CANDIDATS ÉLUS SONT:**

<b>Marinelle Ermacora</b>	<b>3,363,814</b>	<b>78.87%</b>
<b>Shirley Marquis</b>	<b>2,983,257</b>	<b>69.96%</b>
<b>Gilles Mourette</b>	<b>2,772,561</b>	<b>64.88%</b>

  
\_\_\_\_\_  
Martine Gauthier, scrutatrice

  
\_\_\_\_\_  
Teresa De Luca, scrutatrice

Les nombres que fournit Computershare à titre de scrutateur représentent les résultats de notre compilation des procurations que les actionnaires inscrits nous ont retournées et, si Computershare a fait parvenir des formulaires d'instructions de vote (des « FIV ») directement aux propriétaires véritables non opposés (les « PVNO ») au nom de l'émetteur, les FIV que les PVNO nous ont retournés directement, le tout combiné aux rapports cumulatifs sur le vote des propriétaires véritables qui ont été compilés et fournis par un (des) tiers. Par conséquent, Computershare est uniquement responsable et garantit seulement l'exactitude de ses propres compilations de procurations et de FIV. Computershare ne garantit pas l'exactitude des rapports cumulatifs sur le vote des propriétaires véritables qui sont fournis par tout tiers et décline toute responsabilité à cet égard.

Si Computershare a fait parvenir des formulaires d'instructions de vote directement aux PVNO au nom de l'émetteur, cet envoi a été effectué à l'aide des fichiers électroniques que Computershare a reçus des intermédiaires ou de leurs mandataires. Quoique Computershare rapproche les données de ces fichiers à celles de la procuration générale 54-101F4 qui nous est remise en vertu de la Norme canadienne 54-101, il est possible que, dans certains cas, les positions des intermédiaires auprès de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée, à la date de référence de l'assemblée, contiennent un nombre insuffisant de titres pour justifier tous les titres figurant dans les fichiers en question. Dans ce cas, si l'écart ne peut pas être corrigé, les règles relatives au survote s'appliqueront, et ce, conformément aux directives du président de l'assemblée.

À la réception de tout rapport cumulatif sur les votes de propriétaires véritables qui est compilé et fourni par un (des) tiers, Computershare examine le nombre total des votes reçus pour chacun des intermédiaires et rapproche ce nombre à la position de l'intermédiaire figurant à la procuration générale ou procuration générale supplémentaire qu'elle a reçue. Si la position de l'intermédiaire est insuffisante et ne permet pas de compter l'ensemble des votes, Computershare pourra prendre des mesures pour remédier à la situation, bien qu'elle ne soit pas tenue de le faire. Si la situation n'est pas redressée, les règles relatives au survote s'appliqueront, et ce, conformément aux directives du président de l'assemblée.

Il est possible que, conformément aux directives du président de l'assemblée, nous ayons inclus dans nos rapports des renseignements sur les propriétaires véritables qui ont assisté à l'assemblée en personne et à l'égard desquels nous n'avons pu ni confirmer ni vérifier la propriété d'actions ou l'exercice des droits de vote afférents à leurs actions, mais qui ont pu fournir un document confirmant leur identité, tel qu'un FIV émis par un tiers. Dans ce cas, Computershare ne fait aucune représentation et n'offre aucune garantie quant à l'exactitude des nombres inclus par suite de la directive du président, et décline toute responsabilité relative à leur inclusion dans son Rapport du scrutateur.

**CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES LE 27 MARS 2025**  
**RAPPORT SUR LE RÉSULTAT DU SCRUTIN**

**RÉSOLUTION # 2**

**Nomination de l'auditeur indépendant**

Nous, les scrutateurs soussignés, faisons par les présentes rapport du résultat du scrutin relativement à la question ci-dessus comme suit :

VOTES EN FAVEUR	VOTES CONTRE	VOTES EN ABSTENTION	TOTAL	% EN FAVEUR	% CONTRE	% EN ABSTENTION
4,048,018	97,590	155,449	4,301,057	94.12%	2.27%	3.61%



Martine Gauthier, scrutatrice



Teresa De Luca, scrutatrice

Les nombres que fournit Computershare à titre de scrutateur représentent les résultats de notre compilation des procurations que les actionnaires inscrits nous ont retournées et, si Computershare a fait parvenir des formulaires d'instructions de vote (des « FIV ») directement aux propriétaires véritables non opposés (les « PVNO ») au nom de l'émetteur, les FIV que les PVNO nous ont retournés directement, le tout combiné aux rapports cumulatifs sur le vote des propriétaires véritables qui ont été compilés et fournis par un (des) tiers. Par conséquent, Computershare est uniquement responsable et garantit seulement l'exactitude de ses propres compilations de procurations et de FIV. Computershare ne garantit pas l'exactitude des rapports cumulatifs sur le vote des propriétaires véritables qui sont fournis par tout tiers et décline toute responsabilité à cet égard.

Si Computershare a fait parvenir des formulaires d'instructions de vote directement aux PVNO au nom de l'émetteur, cet envoi a été effectué à l'aide des fichiers électroniques que Computershare a reçus des intermédiaires ou de leurs mandataires. Quoique Computershare rapproche les données de ces fichiers à celles de la procuration générale 54-101F4 qui nous est remise en vertu de la Norme canadienne 54-101, il est possible que, dans certains cas, les positions des intermédiaires auprès de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée, à la date de référence de l'assemblée, contiennent un nombre insuffisant de titres pour justifier tous les titres figurant dans les fichiers en question. Dans ce cas, si l'écart ne peut pas être corrigé, les règles relatives au survote s'appliqueront, et ce, conformément aux directives du président de l'assemblée.

À la réception de tout rapport cumulatif sur les votes de propriétaires véritables qui est compilé et fourni par un (des) tiers, Computershare examine le nombre total des votes reçus pour chacun des intermédiaires et rapproche ce nombre à la position de l'intermédiaire figurant à la procuration générale ou procuration générale supplémentaire qu'elle a reçue. Si la position de l'intermédiaire est insuffisante et ne permet pas de compter l'ensemble des votes, Computershare pourra prendre des mesures pour remédier à la situation, bien qu'elle ne soit pas tenue de le faire. Si la situation n'est pas redressée, les règles relatives au survote s'appliqueront, et ce, conformément aux directives du président de l'assemblée.

Il est possible que, conformément aux directives du président de l'assemblée, nous ayons inclus dans nos rapports des renseignements sur les propriétaires véritables qui ont assisté à l'assemblée en personne et à l'égard desquels nous n'avons pu ni confirmer ni vérifier la propriété d'actions ou l'exercice des droits de vote afférents à leurs actions, mais qui ont pu fournir un document confirmant leur identité, tel qu'un FIV émis par un tiers. Dans ce cas, Computershare ne fait aucune représentation et n'offre aucune garantie quant à l'exactitude des nombres inclus par suite de la directive du président, et décline toute responsabilité relative à leur inclusion dans son Rapport du scrutateur.

**CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES LE 27 MARS 2025**  
**RAPPORT SUR LE RÉSULTAT DU SCRUTIN**

**RÉSOLUTION # 3**

**Ratification du règlement 2025-1**

Nous, les scrutateurs soussignés, faisons par les présentes rapport du résultat du scrutin relativement à la question suivante comme suit :

VOTES EN FAVEUR	VOTES CONTRE	VOTE EN ABSTENTION (SI APPLICABLE)	TOTAL	% EN FAVEUR	% CONTRE	% EN ABSTENTION
3,801,340	74,604	421,423	4,297,367	88.46%	1.74%	9.81%



Martine Gauthier, scrutatrice



Teresa De Luca, scrutatrice

Les nombres que fournit Computershare à titre de scrutateur représentent les résultats de notre compilation des procurations que les actionnaires inscrits nous ont retournées et, si Computershare a fait parvenir des formulaires d'instructions de vote (des « FIV ») directement aux propriétaires véritables non opposés (les « PVNO ») au nom de l'émetteur, les FIV que les PVNO nous ont retournés directement, le tout combiné aux rapports cumulatifs sur le vote des propriétaires véritables qui ont été compilés et fournis par un (des) tiers. Par conséquent, Computershare est uniquement responsable et garantit seulement l'exactitude de ses propres compilations de procurations et de FIV. Computershare ne garantit pas l'exactitude des rapports cumulatifs sur le vote des propriétaires véritables qui sont fournis par tout tiers et décline toute responsabilité à cet égard.

Si Computershare a fait parvenir des formulaires d'instructions de vote directement aux PVNO au nom de l'émetteur, cet envoi a été effectué à l'aide des fichiers électroniques que Computershare a reçus des intermédiaires ou de leurs mandataires. Quoique Computershare rapproche les données de ces fichiers à celles de la procuration générale 54-101F4 qui nous est remise en vertu de la Norme canadienne 54-101, il est possible que, dans certains cas, les positions des intermédiaires auprès de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée, à la date de référence de l'assemblée, contiennent un nombre insuffisant de titres pour justifier tous les titres figurant dans les fichiers en question. Dans ce cas, si l'écart ne peut pas être corrigé, les règles relatives au survote s'appliqueront, et ce, conformément aux directives du président de l'assemblée.

À la réception de tout rapport cumulatif sur les votes de propriétaires véritables qui est compilé et fourni par un (des) tiers, Computershare examine le nombre total des votes reçus pour chacun des intermédiaires et rapproche ce nombre à la position de l'intermédiaire figurant à la procuration générale ou procuration générale supplémentaire qu'elle a reçue. Si la position de l'intermédiaire est insuffisante et ne permet pas de compter l'ensemble des votes, Computershare pourra prendre des mesures pour remédier à la situation, bien qu'elle ne soit pas tenue de le faire. Si la situation n'est pas redressée, les règles relatives au survote s'appliqueront, et ce, conformément aux directives du président de l'assemblée.

Il est possible que, conformément aux directives du président de l'assemblée, nous ayons inclus dans nos rapports des renseignements sur les propriétaires véritables qui ont assisté à l'assemblée en personne et à l'égard desquels nous n'avons pu ni confirmer ni vérifier la propriété d'actions ou l'exercice des droits de vote afférents à leurs actions, mais qui ont pu fournir un document confirmant leur identité, tel qu'un FIV émis par un tiers. Dans ce cas, Computershare ne fait aucune représentation et n'offre aucune garantie quant à l'exactitude des nombres inclus par suite de la directive du président, et décline toute responsabilité relative à leur inclusion dans son Rapport du scrutateur.